

**À l'attention des Conseillers  
Communautaires titulaires**

Voiron, le 19 septembre 2017


ADMINISTRATION GENERALE &  
COMMUNICATION INTERNE

*Cher(e) Collègue,*

Je vous invite à une réunion du **Conseil Communautaire** de la Communauté d'Agglomération du Pays Voironnais qui se tiendra le :

**Mardi 26 septembre 2017 à 19h00**

**Immeuble le Quartz, Salle André Malraux, 4ème étage**

 Les points techniques seront désormais identifiés dans l'ordre du jour par l'utilisation de cette puce

## **1) Aménagement du territoire, urbanisme et logement**

### **A - Aménagement**

- ZAC de l'Hoirie - Voreppe : compte-rendu annuel à la collectivité (CRAC).

*Rapport d'Anthony MOREAU, vice-président à l'aménagement urbain et opérationnel.*

### **B - Planification et foncier**


- Modification des statuts de l'EPSCOT : désignation d'un 4ème représentant pour le Pays Voironnais.

*Rapport de Jérôme BARBIERI, vice-président à l'aménagement du territoire, à la planification et au foncier.*

- Avis sur la Stratégie Locale de Gestion des Risques d'Inondation et signature des engagements.

*Rapport de Dominique PARREL, vice-président à la politique de l'eau, à l'énergie, aux ENS et en charge du développement des NTIC.*

### **C - Habitat**

- Gens du voyage : tarifs et règlement intérieur des aires d'accueil.
- Aides à la réhabilitation du parc privé : partenariat avec le Département pour les Programmes d'Intérêt Général (PIG) "Sortir du mal logement" et "Mieux Habiter et adapter son logement".
- Aides à la Pierre : participation à l'augmentation de capital de la SEMCODA - Opérations Centre Bourg St Etienne de Crossey et Velanne.
-  Dispositif MOUS PLA1 : avenant annuel 2017.

*Rapports d'Alyne MOTTE, vice-présidente à l'habitat, au CLH et au logement d'urgence.*

## **2) Développement économique, emploi et formation**

### **A - Aménagement et commercialisation**



COMMUNAUTÉ DU PAYS VOIRONNAIS

40, rue Mainssieux - CS 80363  
38516 Voiron cedex  
Tél. : 04 76 93 17 71

[www.paysvoironnais.com](http://www.paysvoironnais.com)

- Déclaration de projet - Création de la Zone d'activités Parvis 2 sur la commune de Voiron.
- Cession de la ZA Les Etrets à la Communauté de Communes des Vals du Dauphiné.
- Point d'information : Cession d'une parcelle à la société Stock Viande sur le Talamud - Saint-Blaise du Buis.

*Rapports de Julien POLAT, 1er vice-président aux implantations économiques, à l'animation économique, commerciale et artisanale.*

### **B - Animation économique**

- Définition de l'intérêt communautaire de la compétence "soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire" de la Communauté.

*Rapport de Julien POLAT, 1er vice-président aux implantations économiques, à l'animation économique, commerciale et artisanale.*

### **C - Tourisme**

- Fixation des tarifs publics 2018 de la taxe de séjour et de la taxe de séjour forfaitaire.
- Office de tourisme communautaire du Pays Voironnais : tarifs du partenariat avec les acteurs touristiques à compter du 1er janvier 2018 et taux de commission pour la réalisation de billetteries et ventes pour le compte de tiers.
- Chartreuse tourisme : évolution de la gouvernance de l'association et désignation des représentants du Pays Voironnais.

*Rapports de Christine GUTTIN, vice-présidente au tourisme et à l'agriculture.*

## **3) Protection de l'environnement**

### **A - Eau et assainissement**

- Renouvellement de la convention relative à la participation du Pays Voironnais au Fonds de Solidarité Logement (FSL).
- Convention pour le financement de la défense incendie et de la desserte en eau du secteur du nouvel EHPAD sur la commune de Moirans.
- Convention Projet Urbain Partenarial (PUP) pour la desserte en eau du projet "Les Hauts du Château" sur la commune de La Buisse.
- Convention fixant les modalités de participations financières entre la Ville de Voiron et le Pays Voironnais pour la défense incendie dans le cadre du renouvellement du réseau d'eau potable lieu-dit La Martellière à Voiron.

*Rapports de Roland GRAMBIN, vice-président à l'eau et à l'assainissement.*

## **4) Ressources et moyens**

### **A - Budget, finances**

- Rapport de la CLECT du 5 septembre 2017 : aire d'accueil des gens du voyage.
- Création d'un budget annexe pour le secteur déchets à partir de l'exercice 2018.
- Point d'information : utilisation d'une partie de l'enveloppe des dépenses imprévues du budget annexe transport.

*Rapports de Jean-Yves DHERBEYS, vice-président aux finances, moyens généraux et aux politiques contractuelles.*

### **B - Juridique**

- Remboursement de frais des participants non élus aux organismes / commissions institués par le Pays Voironnais.

*Rapport de Jean-Yves DHERBEYS, vice-président aux finances, moyens généraux et aux politiques contractuelles.*

### **C - Ressources humaines**

- Modification du tableau des effectifs de la Communauté du Pays Voironnais.

*Rapport de Bruno CATTIN, vice-président à l'administration générale, au personnel et à la mutualisation.*

## **D - Administration générale**

- Soutien du Pays Voironnais à l'appel à manifestation d'intérêt : « Territoires d'innovation de grande ambition » du Programme d'Investissement d'Avenir (PIA3).

*Rapport de Julien POLAT, 1er vice-président aux implantations économiques, à l'animation économique, commerciale et artisanale.*

## **5) Solidarités, CIAS**

### **A - Contrat de ville**

- Présentation du rapport annuel de mise en oeuvre de la politique de la ville.

*Rapport de Bernadette BOURGEAT, conseillère déléguée à la restructuration urbaine des quartiers d'habitat social.*

## **6) Organisation de la mobilité**

### **A - Pôles d'échanges**

- Pôle d'échanges de Voreppe : bilan de la concertation et convention de financement des études PRO-REA et des travaux.

*Rapport de Luc REMOND, vice-président aux politiques de déplacements avec les partenaires extérieurs, pôles d'échanges et voiries.*

## **7) Juridique**

### **A - Délégations au Président**

- Compte-rendu des décisions prises par délégation.

*Rapport de Jean-Paul BRET, Président.*

## **8) Questions diverses**

Comptant sur votre présence,

Je vous prie de croire, Cher(e) Collègue, en l'assurance de mes sentiments les plus cordiaux.

**Jean-Paul BRET,**  
**Président**

